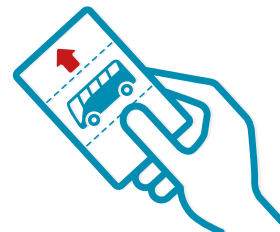


Transports scolaires 2024-2025

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



Au Conseil départemental, notre priorité est de permettre aux élèves haut-garonnais, de la maternelle au lycée, de se rendre dans leur établissement scolaire grâce à des moyens de transports collectifs efficaces et sécurisés.

Ainsi, plus de 40 000 élèves bénéficient gratuitement de ce service départemental sur la grande agglomération toulousaine, une aire de compétence comprenant les 114 communes de Toulouse Métropole, du Sicoval, du Muretain Agglo, de la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain et de la Communauté de Communes des Coteaux de Bellevue.

Le budget consacré par le Département au transport scolaire est de plus de 25 millions d'euros, ce qui représente pour les familles notamment les plus modestes, une économie de 700 euros par an et par enfant transporté.

Cet investissement illustre l'engagement fort du Département dans la défense du pouvoir d'achat des Haut-Garonnais, l'éducation et les mobilités.

Sébastien VINCINI

Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne.

COMMENT RÉCUPÉRER SON TITRE DE TRANSPORT ?

▣ **Lignes scolaires** : retrait auprès de la mairie de la commune de domicile sauf pour les communes de CASTELGINEST, SAINT-ORENS et TOULOUSE (envoi à domicile).

▣ **Carte Pastel, carte et titres SNCF** : envoi directement à domicile**

** Si l'élève n'a jamais eu de carte Pastel, celle-ci sera adressée à son domicile. Si l'élève a déjà une carte Pastel (scolaire, Tisséo 4-25 ans, liO jeune) un courriel lui sera envoyé précisant les modalités de son rechargement. Les adresses postales et électroniques mentionnées sur la demande **doivent être très précises**. La responsabilité du Conseil départemental ne saurait être engagée en cas de non réception de ces différents documents. Les courriers retournés à la Direction des transports et des mobilités pourront être retirés **après la rentrée** sur la présentation d'un justificatif d'adresse.

ATTENTION :

- **Tout changement en cours d'année scolaire devra être dûment justifié.**
- **En cas de perte ou de vol de la carte, un DUPLICATA PAYANT sera établi.**

*POUR EN SAVOIR PLUS...

Sur les critères de la gratuité du transport scolaire ...

haute-garonne.fr ou contacter le n° vert **0 800 011 593** Service & appel gratuits

POUR TOUTE AUTRE DÉMARCHE...

...mot de passe ou identifiant oublié, accès à titre payant, changement de situation, problème de carte de transport, demande de duplicata... :

<https://services.haute-garonne.fr>

Les informations recueillies dans ce dossier, sauf le numéro de téléphone et l'adresse mail sont obligatoires pour la délivrance d'un titre de transport nominatif. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le conseil départemental pour la gestion des transports scolaires. La base légale du traitement est l'obligation légale qui permet l'organisation du service public des transports scolaires. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : transporteurs dont Tisséo, établissements scolaires et communes ou groupements de communes. Ces données sont communiquées à des fins de délivrance du titre de transport scolaire, d'organisation des dessertes, d'accompagnement par les communes ou leurs groupements, des enfants de maternelle et des enfants de moins de 6 ans scolarisés en écoles élémentaires. Les données sont conservées au maximum pendant une durée de deux ans après la fin de l'année scolaire concernée. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur vos droits, il vous appartient de consulter le site cnil.fr. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le cas échéant, notre délégué à la protection des données : contact-dpo@cd31.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.





FORMULAIRE D'INSCRIPTION

TRANSPORTS SCOLAIRES 2024-2025

Formulaire à retourner au Conseil départemental
Direction des transports et des mobilités
1 boulevard de la Marquette - 31090 Toulouse cedex 9

OU **INSCRIPTION EN LIGNE SUR**
www.cd31.net/TS
AVANT LE 14 JUILLET 2024



PHOTO
À agraffer

N° DOSSIER

Si cette date n'est pas respectée, l'élève devra payer ses déplacements à la rentrée (non remboursables par le Conseil départemental).
L'accès aux lignes scolaires se fera sous réserve de places disponibles.

L'ÉLÈVE *Cocher la case correspondant à la situation de l'élève. *Non pensionnaire (1 A/R quotidien) *Pensionnaire (1 A/R hebdomadaire)

- NOM :
- PRÉNOM :
- DATE DE NAISSANCE :
- SEXE M F

<p>LE RESPONSABLE LÉGAL (<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur légal)</p> <ul style="list-style-type: none"> • NOM : • PRÉNOM : • ADRESSE : • N° BÂTIMENT/APPARTEMENT : • CODE POSTAL : [][][][][][] • COMMUNE : • TÉLÉPHONE PORTABLE : • ADRESSE MAIL pour vous permettre de consulter votre dossier en ligne : <p>Je souhaite recevoir des SMS, notamment en cas de suspension des services de transport départementaux : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>	<p><input type="checkbox"/> GARDE ALTERNÉE : (<input type="checkbox"/> Père ou <input type="checkbox"/> Mère) joindre justificatif</p> <ul style="list-style-type: none"> • NOM : • PRÉNOM : • ADRESSE : • N° BÂTIMENT/APPARTEMENT : • CODE POSTAL : [][][][][][] • COMMUNE : • TÉLÉPHONE PORTABLE : • ADRESSE MAIL pour vous permettre de consulter votre dossier en ligne : <p>Je souhaite recevoir des SMS, notamment en cas de suspension des services de transport départementaux : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
--	---

ADRESSE POSTALE SI DIFFÉRENTE (LIEU DE VIE, ASSOCIATION...)

.....

SCOLARITÉ DE L'ÉLÈVE 2024-2025 *Cocher la case correspondant à la situation de l'élève.

- Nom de l'établissement :
- École maternelle/primaire*** TPS PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2 CLIS UPE2A
- Collège*** 6^e 5^e 4^e 3^e 3^e Prépa pro SEGPA ULIS
- LV1 : LV2 : Section particulière :
- Lycée général ou technologique*** 2^{nde} 1^{re} T^{le} LVA : LVB : LVC :

Seconde - Enseignement(s) optionnel(s)	Première/Terminale - Spécialité (s)	Terminale - Spécificité

- Lycée professionnel*** Troisième Prépa pro Seconde Première Terminale CAP Bac Pro Préapprentissage
- Spécialité :

TRANSPORT 2024-2025

- Autocar Tisséo SNCF

Point de montée	Point de descente	Ligne

Carte Pastel pour l'accès aux réseaux :

- urbain Tisséo
- cars liO

Si l'élève est déjà titulaire d'une carte, inscrire le n°

.....

La carte Pastel doit être conservée pour le rechargement du contrat scolaire 2024-2025. Perte ou vol de la carte = DUPLICATA PAYANT

VISA ET CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT OBLIGATOIRES

Je soussigné(e),, Signature(s) du (des) responsable(s)

certifie exacts les renseignements portés sur la présente demande et accepte le règlement des transports scolaires et les sanctions applicables en cas d'indiscipline, consultables sur www.haute-garonne.fr

Le : [][][][][][][]